

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PARIS - Samedi Juin 2010

Rédigé par Gérard DESRUES Secrétaire National

Ordre du jour

- ☞ Ouverture de la séance et des travaux.
- ☞ Désignation du président de séance.
- ☞ Appel des représentants des sections et des membres élus du conseil d'administration.
- ☞ Rapport moral et d'orientation du président national Roger ORSINI.
- ☞ Rapport financier du trésorier national et rapport des vérificateurs aux comptes.
 - *Rapport des Vérificateurs aux comptes.*
 - *Adoption des comptes.*
 - *Vote des motions.*
- ☞ Examen et vote des délibérations présentées par le trésorier national.
- ☞ Conseil d'administration.
 - *Démissions aux collèges.*
 - *Élection de nouveaux membres.*
 - *Renouvellement du tiers sortant.*
- ☞ Point sur les cotisations.
- ☞ Questions diverses.
- ☞ Assemblée générale 2011.
- ☞ Remise du nouveau drapeau national.
- ☞ Remise de décorations.
- ☞ Remise de la coupe Courthéoux et des récompenses.

Ouverture de la séance

Le secrétaire national fait lecture de l'allocution d'ouverture du Président national, Roger Orsini (annexe 2)

Désignation du président de séance

Conformément aux directives du président national (annexe1) la séance est co-présidée par le Major(H) Gérard Desrues, vice-président national, et le Maître Principal(H) Philippe Chovet, vice-président national. Le Maître Principal Chovet assurera le secrétariat de séance.

Appel des représentants des sections et des membres élus du conseil d'administration

Le secrétaire national procède à l'appel des représentants des sections et des membres élus au conseil d'administration.

1^{er} Collège

◆ Nombre de représentant de sections =	20
◆ Nombre de sections représentées =	17
◆ Nombre de voix =	52

2^{ème} Collège

◆ Membres élus du conseil d'administration =	17
◆ Membres présents ou représentés =	17
◆ Nombre de voix =	17
◆ Total des voix des 2 collèges du Conseil d'Administration =	69

Le quorum des 2/3 étant atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut être valablement tenue.

Rapport moral et d'orientation du président national Roger ORSINI

Le vice-président Philippe Chovet fait lecture du rapport moral et d'orientation de notre Président national (annexe 3).

A l'issue de la lecture, Philippe Chovet soumet le rapport au vote de l'assemblée.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Le rapport moral du président national est adopté à l'unanimité, sans qu'il ait été demandé de vote à bulletin secret.

Rapport financier du trésorier national

Gérard Bouhallier présente son rapport financier pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

En préambule, il remercie les présidents délégués pour la remontée des comptes des sections qu'il a enregistrée plus importante que les années précédentes. Il précise malgré tout que bon nombre de sections n'ont pas respecté la fourchette d'expédition pour que ces derniers puissent être intégrés à la comptabilité générale. En effet, celle-ci doit être terminée pour sa présentation au conseil d'administration de mars. Gérard Bouhallier réprecise que la comptabilité des sections doit parvenir dans l'idéal courant janvier, avec au pis allé une date butoir au 15 février pour les éventuels étourdis. Cette année encore ce sont les comptes du siège qui vous sont présentés.

Le trésorier détaille à l'assemblée les différents postes d'où il ressort que :

- L'exploitation de l'ACOMAR dégage un résultat bénéficiaire.
- Le bilan de l'association progresse lui aussi de manière significative par rapport à la même période de l'année dernière.
- Les avoirs disponibles en banque et caisse enregistrent un léger recul comparé à 2008.
- Le bilan de l'association quand à lui enregistre une augmentation de 26,1% par rapport à celui de l'année précédente.

Rapport des vérificateurs aux comptes Daniel Hupont et Pascal Cartier

Daniel HUPONT prend la parole au nom des deux vérificateurs. Pascal CARTIER qui a procédé à la vérification des documents avec lui au siège étant absent.

Il ressort que le contrôle de l'ensemble des pièces comptables appelle très peu de remarques. Daniel Hupont signale cependant qu'il a relevé que quelques pièces justificatives n'étaient pas paraphées conjointement par le président et le trésorier. Il profite de l'occasion pour signaler à l'assemblée que toutes les pièces justificatives, aussi bien du siège que **des sections**, doivent être conservées **30 ans**, notre association recevant une subvention d'une collectivité publique.

Après ces quelques remarques, le vérificateur rapporteur déclare que « **les comptes de l'ACOMAR sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation et du patrimoine de l'ACOMAR au 31 décembre 2009** ». Il propose à l'assemblée générale de les approuver (*applaudissements*).

Approbaton des comptes

Le vice-président Philippe Chovet propose à l'assemblée générale le vote de la délibération suivante :
« **Après avoir entendu le rapport financier du trésorier national et la lecture du rapport des vérificateurs aux comptes de l'association, l'assemblée générale approuve le compte financier du siège de l'ACOMAR pour l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009** ».

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Les comptes sont adoptés à l'unanimité, sans qu'il ait été demandé de vote à bulletin secret. Décharge est donnée au trésorier national qui est vivement applaudi pour la qualité de son travail de gestion et le dévouement qui est le sien tout au long de l'année, pour concourir à la bonne santé financière notre association.

Un vif remerciement est également adressé à Daniel Hupont pour l'excellence de ses vérifications et la pertinence de ses remarques.

Vote des motions

Affectation du résultat bénéficiaire au compte 10683 « Réserve de trésorerie (provenant du compte de résultat) »

Délibération

« Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2009, d'un montant de 721,19€, est affecté au compte de réserve 10683 "Réserve de trésorerie" (provenant du résultat).

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Délibération adoptée à l'unanimité.

Créance devenue irrécouvrable en 2010

Délibération

« Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale déclare irrécouvrable le solde de créance sur l'Acomarin débiteur, d'un montant de 1300,60€. Le trésorier national est autorisé à clôturer les positions comptables correspondantes (créances et provisions pour risque et charges) conformément aux pratiques comptables en vigueur).

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Délibération adoptée à l'unanimité

Conseil d'administration

Démissions des collègues

Les statuts modifiés adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire réunie ce matin, samedi 5 juin 2010, précisent qu'une section ne peut être représentée par plus de deux membres, 1^{er} et 2^{ème} collègue confondus.

Afin de répondre à cette exigence, l'assemblée générale prend acte de la démission du conseil d'administration des administrateurs suivants :

1^{er} Collège

Gérard Desrués - Nord-Pas de Calais (*reste au 2^{ème} collège*).

Victor Lengrand - Bourgogne-Franche Comté (*reste au 2^{ème} collège*).

Alain Kleimberg – Bas Rhin (*reste au 2^{ème} collège*).

2^{ème} collège

André Bailles.

Philippe Chovet.

Pascal Gosciniak.

Robert Lenoir.

Roger Orsini.

} *restent tous au 1^{er} collège.*

Élection au 1^{er} collège

Marius Chayrigues, président délégué de l'Hérault se présente pour représenter sa section, jusqu'alors sans représentant.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Adopté à l'unanimité.

Philippe Jaworski, président délégué de la section Bas Rhin, se présente en remplacement d'Alain Kleimberg, démissionnaire du collège.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Adopté à l'unanimité.

Sophie Godiot, secrétaire de la section Bourgogne - Franche Conté, se présente avec la qualité de " représentant désigné ", en remplacement de Victor Lengrand, démissionnaire du collège.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Adopté à l'unanimité.

Francis Welche, secrétaire et président délégué adjoint de la section Nord-Pas de Calais, se présente avec la qualité de " représentant désigné ", en remplacement de Gérard Desrues, démissionnaire du collège.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Adopté à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant

Tiers sortant au 1^{er} collège

Stéphan Jakuboye, Champagne - Ardennes. ⇨ *Se représente.*

Jean-Claude Merle, Auvergne. ⇨ *Se représente.*

Florent Heilmann, Haut Rhin. ⇨ *Se représente.*

Guy Barrault, Ile de France. ⇨ *Se représente.*

Jean-Pierre Leblanc, Ile de la Réunion. ⇨ *Se représente.*

En raison de l'impératif d'horaire incompressible pour le repas de midi, il est proposé à l'assemblée un vote unique pour l'ensemble des administrateurs se représentant. Aucune objection n'étant émise à l'encontre de quiconque, il est procédé au vote.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Reconduits à l'unanimité.

Tiers sortant au 2^{ème} collège

Gérard Bouhallier. ⇨ *Se représente.*

Nicole Bedel. ⇨ *Ne se représente pas*

La candidature de Gérard BOUHALLIER est soumise au vote.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Reconduit à l'unanimité.

Élection au 2^{ème} Collège

Bernard Martinage, secrétaire de la section Loire Atlantique - Vendée, demande à entrer dans le 2^{ème} collège du conseil d'administration.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Admis à l'unanimité.

William Gruchala, représentant accrédité Haute Normandie, demande à entrer dans le 2^{ème} collège du conseil d'administration.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Admis à l'unanimité.

Yannick Joly, membre de la section Lorraine, demande à entrer dans le 2^{ème} collège du conseil d'administration.

- Abstention = 0 voix
- Contre = 0 voix

Admis à l'unanimité.

Les co-présidents adressent en leurs noms et au nom du président ORSINI, leurs félicitations aux administrateurs élus ou réélus.

Point sur les cotisations

Philippe Chovet indique qu'il n'est pas prévu d'augmentation de cotisation pour l'année 2011. Gérard Desrués tient à signaler qu'une nouvelle donne vient de voir le jour en raison de la situation de crise à la quelle le pays est confronté. Crise qui engendre une restriction de budget pour les administrations. Le ministère de la défense, comme les autres, ne pouvant y échapper. Il subodore (*opinion personnelle*) qu'en cas d'économies à réaliser, le premier poste touché sera celui des subventions aux associations. Cet état de fait entraînerait mécaniquement à très court terme une augmentation substantielle immédiate de la cotisation nationale, pour garder notre trésorerie en équilibre.

Yves Ascione rappelle que les membres des sections sont souvent multicartes, ce qui implique le règlement de plusieurs cotisations, toutes à la même époque. Une augmentation importante immédiate provoquerait un cataclysme dans les sections qui assurément perdraient des membres. Yves propose d'anticiper en réalisant dès 2011 une augmentation faible mais progressive de 1€ par an, jusqu'à atteinte du manque à gagner engendré par une réduction de la subvention. L'assemblée suscrit à la proposition du président délégué du Var.

André Bailles indique que la proposition ne peut être votée. Il oppose l'article 8 alinéa 2 des statuts qui précise que : « *Le montant de la redevance due par les sections au siège national, est fixé et révisé annuellement par le conseil d'administration et soumis pour ratification à l'assemblée générale. Cette quote-part doit être versée par celles-ci à la fin du premier trimestre civil.* ». La proposition sera mise à l'ordre du jour du conseil d'administration du 20 novembre.

Points diverses

Comptes rendu d'activités en sections

Victor Lengrand insiste sur l'importance de renvoyer régulièrement un compte rendu des activités que vous organisez tous. Ces comptes rendus constituent le reflet de notre dynamisme envers les autorités qui nous soutiennent. Toutes les actions formidables qui sont réalisées en section restent trop souvent inconnues de votre direction centrale et ne peuvent servir à valoriser notre association auprès des autorités, notamment celles qui concernent les JNR qui sont regardées de très près par le CSRM. Victor demande de faire remonter systématiquement les activités de JNR, qu'elles soient positives ou **négatives**. Dans le premier cas il est important d'ajouter quelques photos au compte rendu le plus détaillé possibles. Dans le deuxième cas les blocages seront remontés au CSRM. Il y va de notre crédibilité, voire du volume de la subvention. Le secrétaire national rappelle que le site est ouvert à tous et qu'il ne doit pas refléter que les activités du seul président national. Un volet « Activités » est ouvert à la rubrique des sections. Vous pouvez l'utiliser sans modération pour relater au fil de l'eau vos activités, en envoyant le texte en Word et les photos en JPG au webmaster.

Conventions avec l'AGISM et l'IGESA

AGISM

Le secrétaire national, en complément du courrier envoyé aux présidents délégués, invite ces derniers de vive voix à remonter au siège, ou aux délégués nationaux dont ils dépendent, la fréquentation des établissements de l'AGISM (Gens de Mer) par eux même ou leurs adhérents, que se soit pour l'hôtellerie ou la réservation de salle, à titre privé ou associatif. L'article 3 de la convention prévoit un suivi semestriel par l'AGISM, communiqué à l'ACOMAR. Le président à besoin d'être informé en interne (*y compris la restauration qui n'est pas reprise dans l'article*) aux fins d'éventuelles négociations.

IGESA

Une règle non écrite procède de la même obligation pour le président national de faire un bilan annuel de l'utilisation des nombreuses prestations de l'IGESA. Il est impératif là aussi qu'un retour parvienne au siège par les mêmes canaux.

En conclusion, le secrétaire national invite les présidents délégués à inciter leurs membres à utiliser chaque fois que possible les prestations de nos deux partenaires. Il demande que les deux conventions soient diffusées largement aux membres de leurs sections.

Assemblée générale 2013 à l'île de la Réunion

Le secrétaire national présente le projet d'assemblée générale sur l'île de la Réunion en 2013. Projet débattu en conseil d'administration du 21 novembre 2009, sur proposition de Guy Barrault qui de retour d'un séjour dans l'île se fait le porte parole du souhait de la section locale d'accueillir l'assemblée générale nationale en 2013. Le financement du projet se faisant sur la base de la capitalisation mensuelle individuelle, sur un compte ouvert et tenu par le trésorier national. L'organisation matérielle et logistique lourde des deux semaines, assurée par nos amis de la réunion d'une part, la nécessité d'avoir une estimation financière rapide pour commencer la capitalisation d'autre part, impose d'avoir une connaissance assez précise du nombre de participants. En conséquence, il est arrêté par l'assemblée que les présidents délégués doivent faire un recensement, pour le conseil d'administration du 20 novembre prochain, des membres accompagnés ou non de leurs sections qui souhaitent être du voyage.

Lettre d'accompagnement à joindre au bulletin

Yves Ascione rappelle qu'il a été décidé en réunion de conseil d'administration de joindre aux bulletins offerts par les présidents délégués à leurs autorités, une lettre du président national. Il constate que celle-ci n'a jamais vu le jour et demande que celle-ci soit effective pour le bulletin à paraître en janvier.

Délégation EST

Alain Kleimberg, délégué national EST, se plaint de l'absence de réaction de la section Haut Rhin, dans l'application du protocole qui devait conduire à mettre en commun le potentiel des sections Haut Rhin et Bas Rhin, afin parler au nom d'une seule entité « l'Alsace ».

Devant ce qu'il qualifie de manque évident d'enthousiasme, le délégué national EST demande solennellement que : « *Le problème des deux sections géographiques qui n'ont plus lieu d'être, Haut Rhin et Bas Rhin, soit inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration ou, que ce soit débattu au cours de cette assemblée générale* ».

Gérard Desrués co-président de séance lui fait une réponse en précisant que ce n'est pas de la compétence de l'assemblée générale de débattre de ce sujet. Il sera inscrit à l'ordre du jour du conseil d'administration du 20 novembre. Une convocation écrite individuelle sera envoyée aux deux présidents, qui pourront argumenter leurs points de vues respectifs, afin de déboucher sur une issue consensuelle, pour le bien de notre association.

Philippe Chovet en profite pour indiquer que lors de ce conseil d'administration seront également vu les cas de la Corse et du Calvados qui ne présentent plus de cotisations depuis deux ans.

Assemblée générale 2011

L'AGN 2011 sera organisée dans une ville et à une date qui reste à définir au prochain conseil d'administration.

Remise du nouveau drapeau national

Le nouveau drapeau national est présenté à l'assemblée générale. Il est ensuite remis au porte drapeau national Philippe Renault, par le contre amiral François de Lastic de Saint Jal, au cours d'une brève cérémonie protocolaire.

Remise des décorations

Le contre amiral de Lastic de Saint Jal remet la croix du combattant volontaire, avec barrette « Missions Extérieures » à deux membres de la délégation EST. Le Maître Yannick Joly et le Second Maître Patrice Thill en sont les heureux récipiendaires.

Coupe Roger Courthéoux et diplômes d'honneur de l'Acomar

Coupe Courthéoux

La coupe COURTHEOUX a été remise à Madame Nicole Bedel par l'amiral François de Lastic de Saint Jal, à l'issue de la commission des réserves.

Madame Nicole Bedel est ainsi récompensée pour son sa grande disponibilité et son action déterminante dans l'organisation logistique et relationnelle de l'assemblée générale.

Diplômes d'honneur de l'Acomar

Pour la première fois cette année un diplôme d'honneur de l'Acomar à quatre échelons, bronze, argent, Or et Vermeil a été créé et remis lors de l'assemblée générale. Ce diplôme dont le but principal est de récompenser l'engagement et l'ancienneté des membres en sections a fait l'objet d'une importante demande de la part des présidents délégué pour leurs membres. Il n'est pas possible ici de citer un par un tous les récipiendaires mais, qu'ils soient tous félicités et remerciés pour le rayonnement qu'ils procurent à l'Acomar sur le territoire national et outre-mer.

Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale 2010 close est déclarées close. Les co-présidents remercient une nouvelle fois les membres de leur présence, sans oublier les organisateurs de la journée. Rendez-vous est pris pour 2011.

Gérard DESRUES
Secrétaire National
Vice-président national
Co-président de séance

Philippe CHOVET
Vice-président national
Co-président de séance

Victor LENGRAND
Vice-président National
Co-président de séance

Original signé et classé

Destinataires :

Bureau – Présidents – Conseil d'administration

ANNEXE 2

ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE ORDINAIRE

PARIS – SAMEDI 05 JUIN 2010

Allocution d'ouverture du Lieutenant de Vaisseau® Roger ORSINI

Président National

Nous voici aujourd'hui confortablement installés dans ce cadre magnifique de l'amphithéâtre DE BOURSET, à l'école militaire, haut patrimoine Français de l'enseignement des arts et traditions militaires. Depuis plusieurs siècles s'y sont succédé d'illustres personnalités qui, par leurs savoirs, leurs génies et leurs visions pertinentes du monde ont gravés dans la pierre pour l'éternité, les destinées et l'avenir de notre pays.

Pour notre association nationale ACOMAR qui ne cesse d'évoluer, grâce à votre engagement quotidien et à votre soutien inconditionnel sans faille.

Pour notre rayonnement qui étend sa lumière, un peu plus chaque jour, sur des horizons nouveaux et évolutifs.

Pour la place incontournable que l'ACOMAR occupe au sein des hautes instances du monde réserviste.

Pour la reconnaissance toute particulière de la Marine, du ministère de la Défense et d'autres grands institutionnels.

Il nous est apparu comme une évidence que le congrès national devait se dérouler cette année au cœur de Paris. A l'école militaire, à seulement quelques pontons du Centre d'Etudes Supérieur de la Marine (CESM) dirigé par le Contre Amiral François DE LASTIC DE SAINT JAL, notre délégué aux

réserves de la marine (DREM), assisté de son adjoint le Capitaine de Vaisseaux Emmanuel GOURAUD. Ils nous apportent en permanence aide et soutien, dans d'étroites relations franches, cordiales et réciproques.

Si ce congrès national 2010 peut être tenu en ces lieux, nous le devons à ma conseillère en charge de relations extérieures pour l'ACOMAR. Je veux parler de Madame Nicole BEDEL à qui nous devons énormément par son implication que je qualifie " d'époustouflante " pour la pleine réussite de cette journée.

Je vous demande de l'applaudir chaleureusement.

Il convient également de saluer le travail de Monsieur Guy BARRAULT, président délégué de la section Ile de France, qui a souhaité s'investir dès le début, pour l'aider dans cette mission ambitieuse.

Je ne veux pas oublier, bien évidemment, Monsieur Thierry BOUTINON, notre secrétaire administratif au siège national. Il a absorbé, avec détermination et courage, une quantité impressionnante de papier et de travaux complémentaires variés.

Vous découvrirez la qualité de leurs investissements tout au long de cette journée.

Enfin, pour conclure cette allocution d'ouverture, sachez que rien n'aurait été possible et construit, que tous les investissements personnels que nous venons de saluer seraient restés vains, si vous-même n'aviez pas adhéré à ce challenge.

Par votre présence aujourd'hui à l'école militaire vous honorez :

- L'ensemble du travail qui a été fourni durant ces derniers mois ;
- L'ensemble des adhérents de vos sections respectives qui vous ont élus et que vous représentez ;
- Votre association ACOMAR, à qui nous dédions l'intégralité des travaux de cette journée, que je sais être constructive, sereine et fructueuse.

A chacun et chacune d'entre vous, je veux vous dire que je suis particulièrement sensible, tout comme ceux qui assurent mon intérim, à votre démarche personnelle en nous rejoignant aujourd'hui.

Je tiens également à remercier toutes celles et ceux qui directement ou indirectement ont œuvré à la réalisation et à la réussite pleine et entière de ce congrès.

Je vous souhaite une bien agréable journée conduite par les vice-présidents. Je vous remercie à nouveau du fond du cœur pour votre présence dans cet amphithéâtre.

Merci de votre attention.

Roger ORSINI
Président National

